

CENTRE DE WALKERTON POUR L'ASSAINISSEMENT DE L'EAU | Bâtir l'avenir

Rapport annuel 2009-2010



Table des matières

Message commun du président du conseil d'administration et du directeur général	1
Mandat et vision	2
Profil du Centre	3
Gouvernance du Centre	4
Conseil d'administration, 2009-2010	5
Organigramme du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau	8
Buts et orientations stratégiques	9
<i>Premier but : Établir une installation permanente à Walkerton pour la démonstration des techniques d'avant-garde de traitement de l'eau</i>	10
<i>Deuxième but : Formation des exploitants, des organismes d'exploitation et des propriétaires de réseaux d'eau potable</i>	13
<i>Troisième but : Information et conseils pour les réseaux d'eau potable petits, éloignés ou anciens</i>	16
<i>Quatrième but : Faire de la recherche et la parrainer</i>	18
<i>Cinquième but : Communications, marketing et parrainage</i>	21
<i>Sixième but : Éducation et sensibilisation</i>	23
<i>Septième but : Créer une nouvelle génération de professionnels de l'eau potable</i>	25
<i>Huitième but : Gouvernance, reddition des comptes et activités</i>	26
Regard sur l'avenir	27
Responsabilité de la direction en matière d'information financière	28
Rapport des vérificateurs	30
États financiers	31

Message commun du président du conseil d'administration et du directeur général



L'année s'est avérée à la fois exaltante et difficile. Cet enthousiasme est dû au fait que nous avons su adapter nos activités à diverses priorités du gouvernement, comme la préservation de la santé des Ontariens, la conservation et la protection de l'eau potable ainsi que l'amélioration des occasions d'apprentissage. Le déménagement dans un nouvel édifice et l'incertitude due au ralentissement économique mondial ont été nos plus grands défis.

Les accomplissements du Centre en 2009-2010 sont divers. Le plus évident a été l'emménagement à notre nouveau siège

permanent. D'autre part, comme en fait état le rapport annuel, nous avons réalisé des progrès importants dans huit des buts établis dans notre plan d'activités pour la période 2009-2012. Par exemple, depuis 2005, le Centre a assuré la formation de plus de 23 000 participants et a publié et présenté divers articles de recherche.

Le Centre a toutefois des défis à relever et il ne faudrait pas les minimiser. Même si le ralentissement mondial ne l'a pas beaucoup touché jusqu'ici, la conjoncture économique risque tout de même d'affecter ses secteurs d'activité, surtout certains modules de formation. Par exemple, une éventuelle compression des budgets de formation dans certaines municipalités pourrait au minimum réduire le nombre de personnes formées par le Centre. Toutefois, le Centre continuera à mettre sur pied des cours de formation économiques pour les municipalités et à offrir les unités mobiles de formation (UMF) comme solution de rechange aux déplacements pour formation.

Les prochaines années offrent de brillantes perspectives d'avenir : avec des installations qui répondent à tous nos besoins, nous pouvons consacrer nos efforts à élargir nos programmes de formation et de recherche pour répondre encore mieux aux besoins de

l'Ontario en matière d'assainissement et de salubrité de l'eau potable.

Nous aimerions remercier certains groupes qui ont rendu possibles les accomplissements de cette année : le conseil d'administration, qui a guidé nos progrès, et notre personnel talentueux et dévoué, qui a donné vie à tous nos buts.

Nous remercions également Murray Elston qui s'est retiré de ses fonctions de président du conseil d'administration en août 2009. Sa vaste expérience au gouvernail nous manquera à tous, et nous sommes heureux d'apprendre qu'il envisage de rester membre du conseil.

Rui De Carvalho

PRÉSIDENT, CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE DE WALKERTON POUR
L'ASSAINISSEMENT DE L'EAU

Dr. Saad Jasim, P.Eng.

DIRECTEUR GÉNÉRAL
CENTRE DE WALKERTON POUR
L'ASSAINISSEMENT DE L'EAU

Mandat et vision

Les énoncés du mandat et de la vision élaborés par le conseil d'administration décrivent en détail les objectifs énoncés dans le Règlement de l'Ontario 304/04 en application de la Loi sur les sociétés de développement, et décrivent les perspectives à long terme du Centre.

Mandat

Le mandat du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau est le suivant :

- Offrir une éducation et une formation sur l'eau potable aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable.
- En collaboration avec d'autres établissements de formation, coordonner l'accessibilité et la disponibilité de l'éducation et de la formation aux propriétaires et aux exploitants.

- Offrir un soutien aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation, en se concentrant d'abord sur les réseaux petits, éloignés et plus anciens, en leur donnant de l'information et des conseils sur des sujets décrits dans l'article 3 (2) du Règlement de l'Ontario 304/04.
- Utiliser des technologies de pointe pour le traitement de l'eau potable.
- Évaluer les lacunes et les besoins en matière de recherche, conseiller le ministre sur les priorités de recherche, puis suivre l'orientation dictée par le ministre. Le Centre pourrait parrainer des projets de recherche sur des questions prioritaires liées à l'eau potable qui contribuent directement à son mandat de formation.
- Offrir au grand public des services d'éducation et de sensibilisation liés au mandat du Centre, directement et grâce à des alliances avec d'autres organismes et en coordination avec le ministère, et rendre l'information technique, scientifique et réglementaire plus accessible, notamment celle qui porte sur le degré de diligence prévue par l'article 19 de la *Loi sur la salubrité de l'eau potable*.

- Offrir d'autres services, décrits dans toute orientation de politique énoncée par le ministre ou résultant d'une entente avec le ministre, qui aident à assurer un approvisionnement en eau potable sûr.

Cette année, le Centre a atteint un autre objectif de son mandat de l'an dernier, c'est-à-dire l'établissement d'un siège permanent à Walkerton (Ontario).

Vision

Notre vision pour le Centre consiste à en faire un institut de classe internationale ayant pour vocation d'assurer à la population de l'Ontario un approvisionnement en eau potable de grande qualité, sûr et sans danger, et à assurer la renommée du Centre pour sa méthode de formation novatrice.

Le mandat et la vision du Centre s'appuient sur des objectifs d'entreprise clairs qui orientent ses activités quotidiennes.

Profil du Centre

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau, un service opérationnel du gouvernement de l'Ontario, a été créé en octobre 2004, en réponse aux recommandations du juge en chef adjoint Dennis O'Connor. Il est dirigé par un conseil d'administration composé de 12 membres au maximum. Ses activités se déroulent à sa nouvelle installation permanente, bâtie sur mesure pour la formation et les services administratifs.

Le Centre fournit de la formation à des exploitants de réseaux d'eau potable partout en Ontario, et en particulier aux exploitants de petits réseaux, y compris ceux des Premières nations. La nouvelle installation de démonstration technologique constitue un outil pratique de formation et de recherche voué à la démonstration de techniques d'avant-garde dans le domaine de l'eau potable. Il a aussi pour mission d'offrir des cours, de l'information et des conseils sur le traitement de l'eau, le matériel, les besoins technologiques et opérationnels ainsi que les questions environnementales liées à l'eau potable.



Situé à Walkerton, dans la municipalité de Brockton, le Centre occupe une place importante sur la scène locale, provinciale, nationale et internationale. Il offre ses services à l'ensemble de la province et représente un modèle pour l'aménagement

d'installations semblables dans le monde entier. Son profil et son efficacité continueront de s'amplifier à mesure qu'il étendra ses programmes de formation et favorisera la recherche sur le traitement de l'eau potable.

Gouvernance du Centre

Sur recommandation du premier ministre de l'Ontario et du ministre de l'Environnement, le lieutenant-gouverneur en conseil nomme le président et les membres du conseil d'administration du Centre. Sous la direction du président, le conseil d'administration est responsable de la surveillance des nombreuses activités du Centre.

Le Centre est régi par le Règlement de l'Ontario 304/04, par ses règlements internes et par un protocole d'entente conclu avec le ministre de l'Environnement. Le Centre doit par ailleurs se conformer aux directives et lignes directrices du gouvernement de l'Ontario, dont la *Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre des comptes des organismes*, pour satisfaire aux attentes du gouvernement quant à son fonctionnement.

Obligation de rendre compte

Le Centre s'est engagé à s'acquitter de son obligation à l'égard du public de rendre des comptes et d'être transparent. Il rend des comptes au gouvernement de l'Ontario et aux citoyens de la province de l'Ontario.

Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que les comptes et les opérations financières du Centre fassent l'objet d'une vérification annuelle, qui est ensuite soumise à l'examen du vérificateur général de l'Ontario. Qui plus est, le ministre peut, en tout temps, demander une vérification des activités du Centre.

Conformément aux exigences du Règlement de l'Ontario 304/04, le Centre doit rédiger chaque année un rapport annuel. Le présent rapport annuel, qui intègre les états financiers vérifiés du Centre, fait partie de sa structure d'obligation de rendre compte. Il est remis au ministre de l'Environnement, qui le dépose devant l'Assemblée législative de l'Ontario. Le public peut en demander un exemplaire papier, sur CD ou électronique sur le site Web du Centre (www.wcwc.ca).

Le rapport annuel 2008-2009 a été présenté à l'Assemblée législative de l'Ontario le 28 septembre 2009.

La *Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre compte des organismes*

exige aussi que le Centre prépare un plan d'activités portant sur une période de trois ans. Il incombe au conseil d'administration d'en diriger l'élaboration et l'application, y compris d'examiner les mesures du rendement et les résultats en collaboration avec le ministère.

Le plan d'activités du Centre pour la période 2010-2013 a été soumis en mars 2010.

Outre les rapports annuels et les plans d'activités, les directives gouvernementales imposent également au Centre d'élaborer et de mettre en pratique les politiques et procédures nécessaires pour assurer la transparence et la reddition des comptes relativement à son exploitation.



Les membres du conseil d'administration présentent au directeur général, Saad Jasim, Ph. D., une plaque en reconnaissance de services exceptionnels. Sur la photo de gauche à droite : Lou D'Alessandro, Wayne Manley, Rui De Carvalho, le maire Charles Bagnato, Saad Jasim, Ph. D., Murray Elston, Stephen Spitzig, Cathie Brown et Nancy Kodousek.

Conseil d'administration, 2009–2010

Les membres du conseil d'administration du Centre sont désignés par le gouvernement de l'Ontario. Ils sont nommés pour un mandat maximal de deux ans renouvelable. Le conseil rend compte à l'Assemblée législative de l'Ontario par l'intermédiaire du ministre de l'Environnement. Il est responsable de la surveillance générale des activités du Centre.

Le conseil d'administration contribue aussi à l'élaboration du processus continu de planification triennale des activités en examinant les mesures de rendement liées aux orientations stratégiques du Centre.

Le conseil d'administration se réunit régulièrement au Centre. Il compte en outre sept comités, présidés chacun par un administrateur.

Rui De Carvalho, ing., président

PREMIER VICE-PRÉSIDENT,
R.J. BURNSIDE & ASSOCIATES LIMITED ET PRÉSIDENT,
R.J. BURNSIDE INTERNATIONAL LIMITED.

*Membre depuis le 12 octobre 2004
Mandat actuel (à titre de président)
du 8 septembre 2009 au 7 septembre 2011*

M. De Carvalho est premier vice-président de R.J. Burnside & Associates Limited et président de R.J. Burnside International Limited. Il a à son actif plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de l'approvisionnement en eau au Canada et dans d'autres pays. Ses responsabilités actuelles comprennent l'élaboration et la gestion de projets internationaux pour Burnside.

Il est actuellement directeur de projet pour une série de projets en Mozambique liés à la reconstruction des réseaux d'eau municipaux dans huit grandes villes. Il remplit également les fonctions de chef d'équipe d'un projet financé par la Société financière internationale (Groupe de la Banque mondiale) qui consiste à élaborer la stratégie qui permettra au gouvernement du Mozambique de développer le secteur privé local et de le mettre à contribution afin d'assurer les services d'approvisionnement en eau municipale.

M. De Carvalho est membre de l'American Water Works Association et de la Water Environment Federation. Il est ingénieur en environnement, agréé par l'American Academy of Environmental Engineers.

Nancy Kodousek, ing., vice-présidente

DIRECTRICE DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT,
RÉGION DE WATERLOO.

*Membre depuis le 12 octobre 2004
Mandat actuel du 21 août 2008 au 20 août 2010*

Madame Kodousek compte 25 ans d'expérience en gestion de l'exploitation et de l'entretien de réseaux d'eau et d'égouts privés et municipaux. Elle occupe actuellement le poste de directrice des services de gestion de l'infrastructure d'eau pour la région de Waterloo. Elle a occupé des postes de gestion similaires à American Water Services (anciennement Azurix et Philip Utilities Management) et pour la région d'Ottawa-Carleton.

Elle est membre de l'association Professional Engineers of Ontario, de l'Ontario Society of Professional Engineers, de l'Ontario Water Works Association et de l'American Water Works Association. Elle est titulaire d'un certificat d'exploitant de niveau IV (traitement de l'eau, distribution de l'eau, épuration des eaux usées et collecte des eaux usées).

Maire Charles Bagnato

MUNICIPALITÉ DE BROCKTON

Membre depuis le 12 octobre 2004

Mandat actuel du 21 août 2008 au 20 août 2010

M. Bagnato réside à Walkerton et est maire de la municipalité de Brockton depuis décembre 2003. Il a siégé au comité sur la station d'épuration des eaux usées de Walkerton en tant que conseiller municipal de 2001 à 2003. Il a également été un membre actif du comité directeur de l'évaluation environnementale pendant six ans, où il s'est occupé de la stratégie à long terme en matière d'eau de la municipalité.

Le maire Bagnato siège actuellement à différents autres conseils, dont la Commission des services policiers de Brockton, le conseil d'administration de Westario Power Inc., celui de Bluewater Radio et la commission de l'aéroport municipal de Saugeen, qu'il préside. Il est membre de quelque 15 comités municipaux et président actuel du comité sur l'agriculture, le tourisme, la planification et le développement économique du comté de Bruce. En 2008, il s'est vu décerner le prix du mérite de la Fédération de l'agriculture du comté de Bruce pour son engagement à l'endroit des collectivités agricoles.

M. Bagnato est aussi l'ancien président du Bureau de santé de Grey-Bruce; il est par ailleurs rotarien et fait beaucoup de bénévolat dans sa communauté.

Cathie Brown

CHEF DE PROJET, PROTECTION DES SOURCES D'EAU, PARTENARIAT ENTRE L'OFFICE DE PROTECTION DE LA NATURE D'AUSABLE-BAYFIELD ET L'OFFICE DE PROTECTION DE LA VALLÉE DE LA MAITLAND.

Membre depuis le 12 octobre 2004

Mandat actuel du 21 août 2008 au 20 août 2011

Madame Brown est chef de projet, protection des sources d'eau, pour les offices de protection de la nature d'Ausable-Bayfield et de la vallée Maitland. Elle fait actuellement des exposés sur la santé rurale à l'Université de Western Ontario, au département des sciences de la santé. Elle a été auparavant directrice générale du Conseil ontarien des affaires rurales, organisme à but non lucratif visant à faciliter la création de réseaux ruraux et la coordination de groupes de travail à l'échelle de la province.

Lou Anthony D'Alessandro

CHEF DE LA PROTECTION DE LA SANTÉ,
BUREAU DE SANTÉ DE GREY-BRUCE.

Membre depuis le 12 octobre 2004

Mandat actuel du 21 août 2009 au 20 août 2011

M. D'Alessandro est chef de la protection de la santé du Bureau de santé de Grey Bruce. Il y gère plusieurs programmes en application de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*. Il siège également au conseil consultatif du comité local de protection des sources d'eau de source et est membre du Blue Flag Jury pour les plages de l'Ontario.

Inspecteur en santé publique agréé, il est également titulaire des certificats d'analyste de la qualité de l'eau (classe 1), de chef du service du bâtiment et d'exploitant de petits réseaux d'eau potable.

Murray J. Elston

VICE-PRÉSIDENT, AFFAIRES GÉNÉRALES, BRUCE POWER

Membre à titre de président

du 12 octobre 2004 au 20 août 2009

Mandat actuel du 21 août 2009 au 20 août 2010

M. Elston est vice-président des Affaires générales à Bruce Power. Il est chargé des communications extérieures de Bruce Power, y compris des relations avec le gouvernement, la collectivité, les investisseurs et les médias.

Jusqu'à tout récemment, M. Elston était encore Président et chef de la direction de l'Association nucléaire canadienne. Il a siégé à l'Assemblée législative de l'Ontario et a été ministre de la Santé, président du Conseil de gestion, ministre des Institutions financières et président du Comité des comptes publics. Il est membre de plusieurs conseils d'administration, dont la Fondation des infirmières et infirmiers du Canada, et il a été président de sociétés pharmaceutiques canadiennes orientées vers la recherche.

Wayne Manley

EXPERT-CONSEIL

Membre depuis le 12 octobre 2004

Mandat actuel du 21 août 2009 au 20 août 2011

M. Manley exploite sa propre société d'expertise-conseil, qui fournit à divers organismes et municipalités de la formation et des services aux opérations en matière d'eau potable dans le sud de l'Ontario et de la formation sur l'eau potable pour les Premières nations et Santé Canada dans le nord-ouest de l'Ontario.

M. Manley détient actuellement un permis d'exploitant de station de traitement d'eau de Classe IV, et compte plus de 30 ans d'expérience en traitement de l'eau potable municipale.

Stephen Spitzig

COMPTABLE EN MANAGEMENT ACCRÉDITÉ

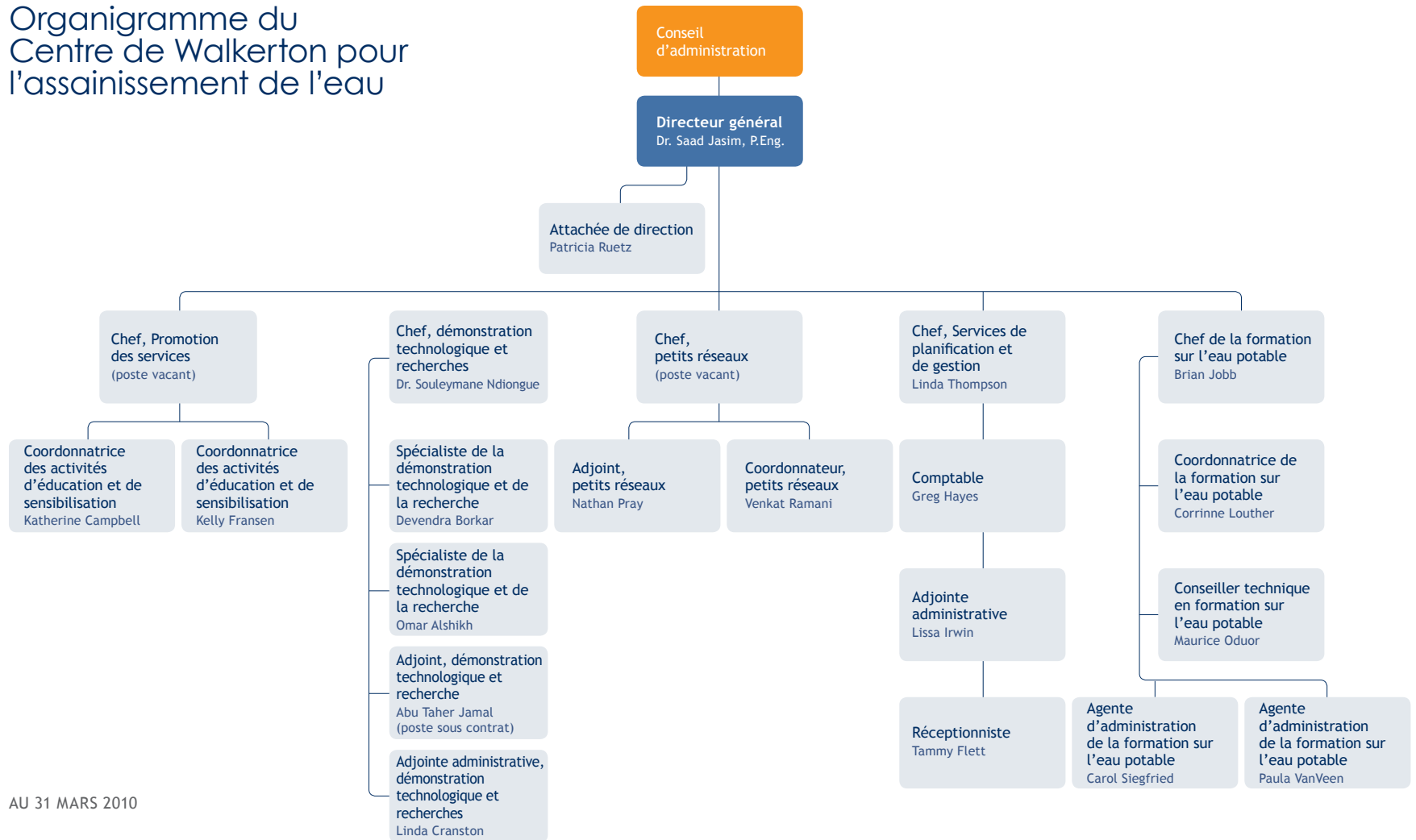
Membre depuis le 12 octobre 2004

Mandat actuel du 21 août 2008 au 20 août 2010

M. Spitzig, qui compte plus de 25 ans d'expérience en comptabilité, est propriétaire de Speedy Tax & Bookkeeping, cabinet d'expertise comptable et de préparation de déclarations de revenus servant de nombreuses fermes et petites entreprises de la région de Walkerton. Il est né et a grandi dans la ville voisine de Chepstow et a noué des liens solides à Walkerton et dans les environs.

M. Spitzig a reçu le titre de comptable en management accrédité de la Society of Management Accountants of Ontario en 1999. Titulaire d'un baccalauréat spécialisé en administration des affaires de l'Université Wilfred Laurier, il a obtenu ses permis de conseiller en assurance vie en 2006 et en fonds communs de placement en 2008.

Organigramme du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau



AU 31 MARS 2010

Buts et orientations stratégiques

Les buts qui suivent sont établis dans le plan d'activités 2009-2012 du Centre :

1. Établissement d'une installation permanente à Walkerton pour la démonstration des techniques d'avant-garde de traitement de l'eau.
2. Formation des exploitants, des organismes d'exploitation et des propriétaires de réseaux d'eau potable.
3. Information et conseils pour les réseaux d'eau potable petits, éloignés ou anciens.
4. Faire de la recherche et la parrainer.
5. Communications, marketing et parrainage.
6. Éducation et sensibilisation.
7. Créer une nouvelle génération de professionnels de l'eau potable.
8. Gouvernance, reddition des comptes et activités.

Le présent rapport annuel décrit les progrès du Centre pour atteindre chacun de ces buts.



Les coordonnatrices des activités d'éducation et de sensibilisation Kelly Fransen (à gauche) et Katherine Campbell s'entretiennent avec Jim Kerr (à gauche) et Cliff Graham à la conférence annuelle OWWA/OMWA, du 3 au 6 mai 2009 à Toronto.

Premier but : Établir une installation permanente à Walkerton pour la démonstration des techniques d'avant-garde de traitement de l'eau.

But

Une partie du mandat d'origine du Centre de Walkerton était de bâtir une installation permanente à Walkerton (Ontario). Jusqu'à cette année, le Centre menait ses activités dans deux espaces temporaires.

De nouvelles installations s'imposaient pour que le Centre puisse disposer d'un plus grand nombre de bureaux, de salles de formation, de laboratoires et d'espaces de démonstration technologique. Il a donc pu faire divers aménagements : l'ajout d'un réseau de distribution pilote; un plus grand nombre de bureaux pour le personnel futur, deux autres salles de formation, qui augmentent non seulement la capacité de formation du Centre, mais offrent également une salle de conférence d'une capacité maximale de 150 personnes – dans une seule et même installation intégrée.

Résultats

La construction du nouvel édifice a commencé en octobre 2008 et s'est terminée à temps dans le respect des budgets en novembre 2009. L'édifice de 19 500 pieds carrés est situé dans le parc commercial East Ridge à Walkerton.

Installation de démonstration technologique

La plus importante particularité du nouvel édifice est la nouvelle installation de démonstration technologique. Elle sert à des démonstrations pratiques de technologies d'avant-garde et à la recherche visant à faire face aux défis en matière de qualité et de traitement de l'eau. Ces technologies de traitement perfectionnées aideront les municipalités à relever leurs défis au chapitre de la qualité de l'eau et fourniront aux chercheurs une occasion unique de faire de la recherche pour combler les lacunes dans le domaine.

L'installation constitue un outil pratique de formation pour les exploitants de stations de traitement d'eau et d'autres fournisseurs d'approvisionnement en eau. Elle permet aux exploitants, aux intervenants et au public de mieux connaître la diversité des systèmes et des technologies de traitement

et d'approvisionnement disponibles. Quant au Centre, il peut y donner une formation pratique sur divers types de matériel de traitement de l'eau. Les collèges et universités s'en servent également pour mettre sur pied des programmes sur la qualité et le traitement de l'eau.

Les problèmes de retard dans le déménagement du Centre ont entraîné la fermeture de l'installation de démonstration technologique pendant quatre mois et demi. Malgré ce contretemps, l'installation a reçu 516 visiteurs en 2009-2010, par rapport à 392 en 2008-2009, ce qui représente une hausse nettement supérieure aux deux pour cent prévus.

Locaux de formation

Les locaux de formation du nouvel édifice sont souples et modernes et se prêtent à diverses configurations de l'espace, qui vont d'une grande salle de conférence à trois salles de cours séparées. L'installation de démonstration technologique comporte d'autres locaux avec installations informatiques pour les cours sur le système d'acquisition et de contrôle des données (SCADA), ainsi qu'un laboratoire avec locaux de formation.



Bureaux

À l'écart des installations de formation et de démonstration, il y a des espaces de bureaux assez vastes et souples pour répondre aux besoins administratifs du Centre pour de nombreuses années à venir.

Certification LEED

Le Centre veut obtenir une certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design), catégorie « Or » pour la nouvelle installation. LEED est un système d'évaluation et de cotation des constructions par des tiers qui est administré au pays par le Conseil du bâtiment durable du Canada.

La nouvelle installation a dépassé le nombre de points requis pour la certification, car elle satisfait aux exigences techniques liées à chaque crédit énergétique ou les dépasse. La demande suit le cours du processus de certification et le Centre prévoit que le nouvel édifice obtiendra sa certification LEED, catégorie « Or », d'ici la fin de l'exercice financier 2010-2011.

Voici certaines caractéristiques écologiques du Centre :

- **Aménagement écologique du site :** Autour du site, un peu plus de 9 950 mètres carrés ont été conçus comme espaces verts pour empêcher tout aménagement futur du terrain. Comme la navette quotidienne

pour le travail est une source importante de pollution de l'air et d'émission de gaz à effet de serre, l'aménagement du Centre comprend des supports à bicyclettes, des douches ainsi que des places de stationnement privilégiées et désignées pour le covoiturage et les véhicules hybrides. Le personnel a également à sa disposition un véhicule hybride à faible émission de gaz.

- **Économie des ressources en eau :** La conservation des eaux était à juste titre un aspect clé de la conception du Centre. L'édifice a obtenu tous les crédits LEED à ce chapitre, et on prévoit consommer 78 pour cent moins d'eau à l'intérieur que dans un édifice classique. La collecte des

eaux de pluie et la réutilisation de l'eau sont des volets importants de la stratégie de conservation du Centre. Recueillies sur le toit, les eaux de pluie s'écoulent vers une citerne en béton sous l'édifice puis servent à la chasse d'eau. Les eaux usées sont emmagasinées dans une seconde citerne raccordée à des bornes-fontaines permettant d'en vérifier la qualité, et dans une cuve de rétention extérieure. L'eau ainsi récupérée est reliée à des robinets d'arrosage extérieurs et sert à l'irrigation.

- **Énergie et atmosphère** : Grâce à une pompe géothermique éconergétique et un chauffe-eau solaire, on prévoit que la consommation d'énergie de l'installation sera inférieure de 59 pour cent de celle d'un édifice classique. Pour réduire le gaspillage d'énergie pour l'éclairage, l'installation est équipée de capteurs d'occupation et de capteurs de lumière naturelle pour fournir un éclairage seulement dans les aires occupées ou quand la lumière naturelle est insuffisante.
- **Matériaux et ressources** : Durant la construction du Centre, en séparant sur place les matériaux recyclables et



Photos de gauche à droite, l'honorable John Gerretsen, ministre de l'Environnement, l'honorable Dennis O'Connor, juge en chef adjoint de l'Ontario, Cour d'appel de l'Ontario, et Saad Jasim, Ph. D., directeur général du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau.



réutilisables des déchets, on a évité d'envoyer 73 pour cent des déchets à la décharge.

Après la construction, le Centre a obtenu un crédit LEED pour son utilisation de produits portant le symbole EcoLogo dans le cadre de son programme d'entretien ménager écologique.

- **Environnement intérieur** : La qualité de l'air intérieur était une priorité dans la nouvelle installation. Le Centre a obtenu tous les crédits LEED possibles en matière de qualité de l'air pour ses initiatives, comme l'utilisation de produits d'étanchéité, d'adhésifs et de peintures à faible COV (composé organique volatil). Il a fait des analyses de la qualité de l'air avant d'occuper les locaux.

La situation du Centre à Walkerton

Même si le site de Walkerton revêt une importance symbolique évidente pour le Centre, sa situation dans le sud-ouest de l'Ontario, loin de toute grande agglomération, est un désavantage; l'accès routier est limité durant les mois d'hiver; il y a peu d'hébergement à proximité et peu de restaurants dans la municipalité de Brockton pour les apprentis. Le Centre continuera d'offrir des cours partout en Ontario et dans ses unités mobiles de formation dans le Nord de l'Ontario, aux participants qui trouvent trop difficile de se rendre à Walkerton.

Deuxième but : Formation des exploitants, des organismes d'exploitation et des propriétaires de réseaux d'eau potable

But

La formation est au cœur du Centre, car il s'occupe de déterminer les besoins émergents et thèmes liés à l'eau potable et de superviser la création et la prestation de cours dans le domaine. Dans cette optique, il continue de mettre sur pied et d'offrir une formation et des programmes techniques et de conclure des alliances stratégiques pour la prestation de la formation.

Pour rester à jour et satisfaire aux exigences de renouvellement de la certification, les exploitants de réseaux d'eau potable doivent suivre une formation de 20 à 50 heures par année (selon la classe de leur réseau municipal). Cette exigence permet de répondre à leurs besoins d'apprentissage. Le Centre offre une vaste gamme de cours de niveau initiation à avancé. Il s'efforce de remplir ce créneau en créant continuellement

des cours spécialisés afin de proposer aux exploitants un vaste choix de formations pour le nombre d'heures requis chaque année. Le Centre offre donc un programme complet de formations de base, spécialisées et avancées afin de satisfaire à cette exigence.

Le Centre coordonne la formation donnée par d'autres organisations pour assurer son accessibilité et sa disponibilité pour les propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable. Il s'occupe entre autres des programmes visant à rendre la formation disponible aux exploitants de réseaux d'eau potable des petites collectivités et des Premières nations.

Le Centre s'efforce particulièrement de combler trois lacunes graves de la formation des exploitants de réseau d'eau potable que la Commission d'enquête sur Walkerton a cernées, c'est-à-dire :

- l'accessibilité de la formation pour les exploitants des communautés petites ou éloignées;
- s'assurer que la formation requise est facilement disponible,
- la formation des exploitants des Premières nations.

Résultats

Nouveaux cours mis sur pied et donnés en 2009–2010

1. Membranes for Drinking Water Treatment
2. Energy Management for Drinking Water Systems
3. Drinking Water Treatment and Troubleshooting Techniques
4. CT Requirements for Chlorine Disinfection
5. Safe Drinking Water – Lessons from Outbreaks

Accessibilité

Au cours de deux mois types (février et mars 2010), le Centre a offert 12 cours différents dans de nombreuses localités ontariennes : Baden, Barrie, Elliot Lake, Etobicoke, Hamilton, Kingston, Kitchener, London, Markham, Ottawa, Pembroke, Red Lake, Sudbury, Thunder Bay, Timmins, Vaughan – et

évidemment, à Walkerton. Par ailleurs, il y a eu des séances de formation individualisées dans les unités mobiles de formation (UMF).

Les UMF permettent aux instructeurs du Centre de se déplacer dans les régions éloignées pour donner une formation pratique complète aux exploitants. En 2009-2010, l'objectif était de former 40 participants au moyen des UMF. Le Centre en a formé 58.

Le Centre rend la formation aux exploitants aussi accessible que possible en leur offrant également un programme de formation en ligne fort apprécié.

Disponibilité

Même si les inscriptions à certains cours ont diminué dans certains cas et augmenté dans d'autres, on note une hausse marquée du nombre total de participants par rapport à l'an dernier.

COURS	NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES EN 2008-2009	NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES EN 2009-2010	NOMBRE TOTAL DE PERSONNES FORMÉES DE 2005 À MARS 2010
Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable (en classe)	455	447	1 445
Prévention des maladies d'origine hydrique * (salle de classe)	519	0	4 594
Prévention des maladies d'origine hydrique * (par correspondance)	70	0	337
Prévention des maladies d'origine hydrique * (en ligne)	88	0	102
Protection de la qualité de l'eau potable (salle de classe)	670	1 934	2 604
Protection de la qualité de l'eau potable (par correspondance)	33	218	251
TOTAL PARTIEL	1 835	2 599	9 333
Exploitation des petits réseaux d'eau potable (par correspondance)	1 224	1 299	5 082
Exploitation des petits réseaux d'eau potable (salle de classe)	10	56	93
Cours spécialisé (salle de classe)	1 464	1 878	5 420
Programme de délivrance des permis de réseaux municipaux d'eau potable (salle de classe)	934	390	1 868
Formation pour les inspecteurs en santé publique (salle de classe)	524	0	524
Northern Centre for Advanced Technology (formation en ligne sur la sécurité)	157	310	700
TOTAL GÉNÉRAL	6 148	6 532	23 020

* LE COURS PRÉVENTION DES MALADIES D'ORIGINE HYDRIQUE A ÉTÉ REMPLACÉ PAR LE COURS PROTECTION DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE EN JANVIER 2009.

Évaluation de la formation

À la fin de chaque cours offert par le Centre, les stagiaires ou participants sont invités à évaluer et à noter leur formation. Sur l'ensemble des évaluations, 91 pour cent des participants ont donné une cote « bon » ou « excellent » à leurs cours, toutes formations confondues. En outre, 86 pour cent des participants ont jugé le contenu de leur cours « bon » ou « excellent », toutes formations confondues également.

Ces évaluations son identiques à celles de 2008-2009.

Formation des exploitants des Premières nations

Le Centre collabore avec la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits de Santé Canada, région de l'Ontario, pour la formation des exploitants des collectivités des Premières nations. Il donne des cours aux hygiénistes du milieu de cette Direction de Santé Canada. Le travail de ces hygiénistes consiste habituellement à inspecter les réseaux de traitement de l'eau potable dans les collectivités des Premières nations et des Inuits. La formation a débuté en mai 2009.



Les participants de l'atelier de transfert des connaissances Res'eau WaterNet tenu du 30 septembre au 2 octobre 2009 ont visité l'UMF et pris connaissance de la technologie et des cours offerts à bord.

Le Centre travaille avec des organismes pour étudier plus à fond les besoins des exploitants de réseaux d'eau potable des Premières nations et leur fournir des programmes de formation les aidant à perfectionner et améliorer leurs capacités.



Troisième but :
Information et conseils
pour les réseaux d'eau
potable petits, éloignés
ou anciens.

But

Les propriétaires, exploitants ou organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable ne peuvent pas tous assister à des séances de formation à Walkerton. Ces réseaux entrent dans trois groupes qui se chevauchent souvent :

- **Petits réseaux** : L'exploitant d'une installation dotée d'une seule personne ne peut pas s'absenter de son travail pour assister à des ateliers hors site.
- **Réseaux éloignés** : Pour de nombreux exploitants des régions éloignées du nord de la province, il est tout simplement trop difficile de se rendre au Centre à cause de sa situation géographique.



Le Centre a tenu sa première Journée mondiale de l'eau le 22 mars 2010. Ci-dessus : Nathan Pray (à gauche), adjoint pour les petits réseaux, fait visiter l'installation de démonstration technologique à un groupe.

- **Réseaux anciens** : Les exploitants de réseaux anciens ou inhabituels ont généralement besoin d'une formation plus personnalisée que celle des séances régulières du Centre.

Cette initiative met particulièrement l'accent sur les besoins de ceux qui exploitent des réseaux municipaux éloignés, de petite à moyenne envergure, des réseaux communautaires et des ouvrages autonomes (privés et non privés).

Résultats

Le personnel du Centre a élaboré une stratégie de sensibilisation complète, c'est-à-dire un Programme pour les petits réseaux, axée sur l'utilisation de trois unités mobiles de formation (UMF).

Les UMF représentent un moyen d'éducation économique et efficace, qui permet de réduire les coûts de déplacement pour les propriétaires de réseau ou les municipalités et permet au personnel des petites exploitations de rester dans leur collectivité pendant leur formation. Ce moyen a pour effet de pallier les manques de personnel qui étaient problématiques pour les petits réseaux lorsqu'il fallait se déplacer à l'extérieur pour suivre des cours.

Les UMF, à la pointe du progrès, permettent de dispenser une formation axée sur les besoins propres à chaque réseau d'exploitation d'eau potable et de les aider à se conformer à la législation et aux normes rigoureuses de la province en matière d'eau potable.

En élaborant son Programme pour les petits réseaux, le Centre comptait sur ses alliances avec les collèges Confederation et Sault non seulement pour donner la formation, mais également pour leur présence aux foires et aux événements professionnels où il fait la promotion de ses activités. En plus des deux UMF en fonction aux collèges Confederation et Sault, une troisième a fait ses débuts à l'automne 2009 et sert actuellement à promouvoir la formation partout dans le sud-ouest de l'Ontario, de même que les conférences et les événements. Le plan d'activités réclamait une base de données pour le programme, mais celle-ci n'est pas encore en place.

En 2009-2010, on visait la formation de 40 participants au moyen des UMF. Cet objectif a été dépassé : 58 participants ont été formés. Le Centre a organisé plusieurs séances de formation conçues spécialement pour les collectivités des régions du Grand Nord ontarien. En outre, des participants du Grand Nord ont assisté à plusieurs autres séances tenues dans d'autres localités partout dans le Nord de l'Ontario.

Premières nations

Dix des 58 participants formés au moyen des UMF provenaient de collectivités des Premières nations. Le tableau indique les endroits et les cours.

COLLECTIVITÉ	COURS
Premières nations de Dalles	Traitement et contrôle de la qualité de l'eau potable
Bande indienne de Red Rock	Traitement et contrôle de la qualité de l'eau potable Études courantes dans des stations d'épuration des eaux Études de traitabilité et essai de floculation
Premières nations du lac Constance	Traitement et contrôle de la qualité de l'eau potable Études courantes dans des stations d'épuration des eaux

Quatrième but : Faire de la recherche et la parrainer

But

Le Centre a un programme de recherche bien établi. L'un de ses buts est d'étendre ce programme et d'intégrer les constats des recherches à ses programmes de formation.

Il fait de la recherche sur l'eau potable et la parraine. Dans les projets de recherche auxquels il participe directement, il fournit une aide technique professionnelle et met l'installation de démonstration technologique à la disposition de l'expérimentation. Dans les projets de recherche qu'il parraine, son personnel technique professionnel examine les rapports provisoires détaillés qui lui sont soumis.

Le mandat de recherche du Centre assure que les recherches auxquelles il participe ou qu'il finance aident à combler les lacunes en matière de connaissances et étoffe l'ensemble de connaissances actuel sur la qualité de l'eau potable en Ontario.

Résultats

Le Centre a trois initiatives liées à la recherche :

- le parrainage et la participation à des projets de recherche,
- la publication des résultats des projets de recherche,
- l'octroi de trois bourses par année aux étudiants diplômés.

Au cours de l'exercice financier 2009-2010, le Centre a appuyé activement sept grands projets de recherche allant du changement climatique aux produits pharmaceutiques. Il a accordé la priorité à la recherche pratique et novatrice en faveur des propriétaires et exploitants de réseaux d'eau potable, y compris les petites collectivités éloignées de l'Ontario.

Ces projets de recherche ont été complétés puis soumis et présentés en vue de leur publication (lire les détails sur ces accomplissements dans l'encadré de la présente page).

Articles de recherche publiés en 2009–2010

M.F. Rahman, E.K. Yanful, S.Y. Jasim, L.M. Bragg, M.R. Servos, S. Ndongue et D. Borikar. « *Advanced Oxidation Treatment of Drinking Water: Part I. Occurrence and Removal of Pharmaceuticals and Endocrine Disrupting Compounds from Lake Huron Water.* » Accepté pour publication dans *Ozone Science and Engineering*, 2010.

M.F. Rahman, S.Y. Jasim, E.K. Yanful, S. Ndongue, L.M. Bragg, D. Borikar et M.R. Servos. « *Removal of Endocrine Disrupting Compounds (Edcs) and Pharmaceuticals and Personal Care Products (Ppcps) from Drinking Water Using Advanced Oxidation Process.* » Présentation orale et article pour les actes du congrès, 19^e congrès mondial et exposition, International Ozone Organization, Tokyo (Japon), du 31 août au 3 septembre 2009.

D. Borikar, S. Ndongue et S.Y. Jasim. « *Investigation of the Effect of Ozone and GAC on Organics Removal and Trihalomethanes Reduction for a Groundwater Source.* » Conférence annuelle conjointe et salon professionnel, Ontario Water Works Association / Ontario Municipal Water Association, Toronto (Ontario), du 3 au 6 mai 2009.

Projets en cours ou sur le point de commencer

Le Centre participe à ces projets de recherche ou les finance :

- Participation à un projet du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada intitulé « RES'EAU WaterNet. » Celui-ci consiste à coordonner un réseau multidisciplinaire qui étudiera les problèmes urgents et complexes des petits réseaux. Parmi les nombreux éléments livrables du projet, il y a l'élaboration de troupes de démonstration, de cahiers d'exercices, de manuels et d'information sur le Web, afin de faire connaître les constats de la recherche aux responsables de l'exploitation des petits réseaux.
- Participation, avec le programme du « meilleur de la science » du ministère de l'Environnement, au financement d'un important projet de recherche portant sur le retrait, à l'aide de nouvelles membranes, des produits pharmaceutiques et de soins personnels ainsi que des composés qui ont un effet sur le système endocrinien (*Removal of Pharmaceuticals and Personal Care Products and Endocrine Disrupting Compounds from Drinking Water Using Novel Membrane Technologies.*). Les autres participants à ce projet sont l'Université d'Ottawa, l'université nationale de Singapour et Hyflux Inc. (Singapour).
- Le Centre dirige également un projet visant à étudier la performance de l'ozone pour retirer de l'eau du lac Ruhl les composés saisonniers qui produisent des goûts et des odeurs.
- Continuation d'un projet de recherche avec l'université de Western Ontario portant sur le retrait des produits pharmaceutiques et des composés qui ont un effet sur le système endocrinien avec l'ozone et du peroxyde d'hydrogène. (*The Removal of Pharmaceuticals and Endocrine Disrupting Compounds with Ozone and Hydrogen Peroxide.*)
- Participation et financement d'un projet de recherche de l'Université de Windsor sur l'évaluation du retrait des produits pharmaceutiques et de soins personnels ainsi que des composés qui ont un effet sur le système endocrinien, et les risques de formation de sous-produits durant l'application d'ozone et d'UV dans le traitement de l'eau potable (*Evaluation of the Removal of Pharmaceuticals and Personal Care Products (PPCPs) and Endocrine Disrupting Compounds (EDCs) and the Potential of By-Products Formation during Ozone and UV Application in Drinking Water Treatment.*)
- Poursuite du projet de recherche du Centre traitant de l'incidence du changement climatique sur la qualité de l'eau et les processus de traitement (*Impact of Climate Change on Water Quality and Treatment Processes.*)
- Financement d'un projet de recherche de l'Université de Waterloo sur l'incidence relative au retrait des virus par des membranes d'ultrafiltration (*Impact of Fouling on Virus Removal by Ultrafiltration Membranes.*) Le projet consiste à étudier le retrait des virus à l'aide de membranes d'ultrafiltration, et les conditions qui prévalent généralement dans les stations de traitement de l'eau en Ontario.

Récipiendaires des bourses aux diplômés en 2009



Syed Imran Ali

Études actuelles : Ph. D., génie hydro-économique, Université de Guelph

Résumé : La recherche sera axée sur l'aménagement de réseaux d'eau sûrs en Asie du Sud.



Andrew Oosting

Études actuelles : École d'ingénieurs, M.A.Sc., Université de Guelph

Résumé : La recherche consistera à créer un modèle d'évaluation des risques que posent les réseaux d'assainissement in situ pour les eaux souterraines et les eaux de surface, dans le sud de l'Ontario.



Arthur Zastepa

Études actuelles : M.Sc., toxicologie chimique et environnementale, Université d'Ottawa

Résumé : Le projet consiste à étudier le devenir et la persistance des cyanobactéries et des toxines relatives aux cyanobactéries dans les sédiments lacustres, et leur implication dans le traitement de l'eau.

Cinquième but : Communications, marketing et parrainage

But

Fournir de l'information, des cours et des conseils au public au sujet du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau et de l'eau potable de l'Ontario, de concert avec le ministère de l'Environnement, plus précisément :

- le mandat, les programmes et les services du Centre;
- les processus de traitement de l'eau nécessaires pour garantir la salubrité de l'eau potable;
- l'équipement et la technologie utilisés pour assurer la salubrité de l'eau potable;
- les exigences opérationnelles nécessaires pour assurer la salubrité de l'eau potable,
- les autres questions environnementales concernant l'eau potable.

Résultats

Communications

Le Centre a élaboré un plan de communication pour faire connaître son travail, qui porte sur les activités à mettre en place au cours des trois prochaines années. On y décrit comment le Centre compte mettre à profit les activités de marketing et de communication dans les huit volets suivants :

- hausse des inscriptions;
- augmentation du nombre de visites à son installation de démonstration technologique;
- promotion de ses activités de sensibilisation à l'intention des exploitants de petits réseaux d'eau potable;

- promotion de son appui pour la recherche sur l'eau potable;
- communication de l'importance de la salubrité de l'eau potable auprès du public;
- promotion de l'accès à ses ressources d'information;
- renforcement de ses activités de sensibilisation des étudiants;
- communication des activités de clôture de l'exercice du Centre liées à la gouvernance, à la reddition des comptes et aux activités.

En plus d'élaborer un plan de communications général, le Centre a travaillé avec le ministère pour mettre au point une stratégie visant la commémoration de l'ouverture de la nouvelle installation permanente.

Marketing

Les activités de marketing du Centre restent vitales pour le maintien et la hausse des inscriptions dans ses cours spécialisés. C'est particulièrement important étant donné que le Centre prévoit qu'au cours des trois prochaines années, le ralentissement économique mondial pourrait avoir des retombées sur ses secteurs d'activités relatifs aux modules de formation discrétionnaires.

Le principal outil de commercialisation des cours du Centre et de hausse des inscriptions est la publication de son répertoire annuel de cours. Celui de 2009-2010 est offert en ligne, et des copies papier en sont distribuées aux événements et conférences, aux cours de formation ainsi qu'aux collèges Confederation et Sault – les deux participent d'ailleurs au programme d'unités mobiles de formation.

Parrainage

Les engagements de parrainage ont diminué parce que le Centre n'a pas financé deux importantes conférences annuelles. Les événements clés liés à l'eau potable étaient :

- le Grey Bruce Children's Water Festival,
- la conférence annuelle conjointe de l'Ontario Water Works Association et de l'Ontario Municipal Water Association,
- la conférence annuelle des petites municipalités urbaines de l'Ontario,
- les réunions régionales de l'Ontario Ground Water Association (OGWA).



Sixième but : Éducation et sensibilisation

But

Grâce à ses activités de recherche et de formation, le Centre est devenu un pôle d'information sur la salubrité de l'eau potable. Son but est d'organiser cette information aussi efficacement que possible et de la diffuser aussi largement qu'elle le peut.

Une grande partie de l'information prend la forme de rapports de recherche, de périodiques, d'articles et de CD, qui sont actuellement diffusés dans des conférences et des ateliers.

Pour atteindre cet objectif, le Centre doit renforcer sa capacité et son infrastructure d'échange de connaissances et d'information, afin de créer un carrefour d'information.

Résultats

Une grande partie du travail est déjà accomplie. Le Centre a conçu sa bibliothèque interne en tenant compte des besoins et des problèmes précis des exploitants de réseaux d'eau potable. Un sommaire est affiché en ligne pour chaque

Présentations spéciales

CONFÉRENCE ANNUELLE ET EXPOSITION DE L'AMERICAN WATER WORKS ASSOCIATION :

À cette conférence qui s'est tenue à San Diego (Californie), le Centre a fait une présentation sur ses initiatives de formation sur les petits réseaux.

HALIFAX WATER : Le Centre a donné des cours sur les réseaux de distribution spécialisés à environ 85 participants, pour la ville d'Halifax (Nouvelle-Écosse).

CONFÉRENCE DE L'ONTARIO MUNICIPAL WATER ASSOCIATION - OUEST DE L'ONTARIO :

Le Centre a fait une présentation sur ses progrès et activités à cette conférence qui a eu lieu à Woodstock (Ontario).

PROBUS CLUB OF SAUGEEN SHORES, PORT ELGIN : Présentation sur les progrès des activités du Centre au Probus Club, une société dérivée du Club Rotary Club de Saugeen Shores.

SCIENCE NORD: Le Centre a fait un survol du traitement de l'eau potable dans une série de présentations aux élèves de l'école secondaire de la région de Sudbury qui souhaitent faire carrière dans les sciences environnementales.

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU :

Le Centre a tenu sa première Journée mondiale de l'eau le 22 mars 2010. Même si les problèmes relatifs à l'occupation de l'édifice ont retardé la promotion de l'événement, des douzaines de résidents locaux ont visité la nouvelle installation; le Centre s'était donné comme mission de mieux faire connaître les enjeux mondiaux au chapitre de l'eau.

COLLÈGES : Deux des 14 collèges qui reçoivent un financement de coopération de 3 500 \$ par année ont amené leurs étudiants au Centre pour y suivre une formation. Un étudiant a également suivi un stage d'éducation coopérative au Centre.

Plusieurs membres du personnel du Centre sont par ailleurs actifs auprès de l'Ontario Water Works Association et de l'American Water Works Association. Ils y mettent sur pied et y organisent des ateliers, des séminaires et des programmes de conférence. Le personnel siège également au groupe de travail sur l'agrément des exploitants de réseaux d'eau, au comité de recrutement et de maintien en poste des exploitants et au comité des cours obligatoires, avec le ministère de l'Environnement et d'autres intervenants.

élément de la bibliothèque afin que les exploitants des régions éloignées puissent avoir un aperçu des ressources disponibles.

Les programmes, initiatives, services et nouvelles propres au Centre sont diffusés dans un bulletin trimestriel. Affiché sur le site Web du Centre, ce bulletin est également imprimé et distribué à l'occasion d'événements et de conférences. Il est aussi distribué au personnel de la Division de la gestion de la qualité de l'eau potable du ministère de l'Environnement. La popularité de ce bulletin est évidente, car, le jour de sa publication en ligne, il y a eu trois fois plus de visiteurs que d'habitude sur le site Web.

Le Centre continuera d'assurer une présence déjà marquée aux événements et conférences sur les scènes locale, régionale et provinciale, en y déléguant son personnel ou en y jouant le rôle d'hôte. Le personnel a assisté à 29 conférences ou événements et a fait sept présentations. Les présentations du personnel sur le Centre et les résultats de ses projets de recherche augmentent la visibilité, tandis que les expositions et le matériel de marketing ciblé facilitent la

diffusion d'information aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable sur les programmes et initiatives du Centre.

La participation à des événements liés à l'industrie améliore constamment la présence du Centre dans toute la province. Par exemple, à la conférence annuelle conjointe de l'Ontario Water Works Association et de l'Ontario Municipal Water, le Centre annonce les trois récipiendaires des bourses universitaires de l'année, présente des articles de recherche et tient un kiosque où son personnel est représenté.

Le Centre donne de l'information sur les carrières aux futurs exploitants de réseaux d'eau dans le cadre de tournées dans les écoles et de salons de l'emploi. Il distribue des trousse d'information sur l'eau potable dans les écoles secondaires afin d'attirer des visites scolaires à son installation. Vingt-sept élèves du secondaire ont visité le Centre et 126 trousse pour école secondaire ont été distribuées à 56 établissements en 2009-2010.

Le Centre est l'hôte d'un forum annuel sur l'éducation et l'industrie à Walkerton, dont la vocation est de diffuser des connaissances et de faire la démonstration de divers types de technologies. Les municipalités et les fabricants s'y donnent rendezvous pour échanger de l'information et leur expertise sur les plus récentes technologies en matière de traitement de l'eau. Moins de municipalités ont participé à cet événement en 2009-2010. On prévoit une plus grande participation au prochain exercice financier, en raison de l'amélioration des moyens d'hébergement à la nouvelle installation de conférence du Centre.

En octobre 2009, le Centre a également été l'hôte d'un séminaire sur la salubrité de l'eau potable à Toronto : *Lessons from Outbreaks*. Il a été donné par le professeur émérite de l'Université de l'Alberta, Steve Hrudehy, Ph. D. Le contenu scientifique du séminaire s'inspirait du livre de M. Hrudehy, publié en 2004 avec la coauteure Elizabeth J. Hrudehy, intitulé *Safe Drinking Water - Lessons from Recent Outbreaks in Affluent Nations*.

Septième but : Créer une nouvelle génération de professionnels de l'eau potable

But

S'assurer qu'il y a assez de professionnels qualifiés pour exploiter les réseaux nécessaires à la fourniture d'eau potable propre en Ontario.

Résultats

Le Centre finance des programmes de coopération aux collèges qui offrent le Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable du ministère de l'Environnement, et aux universités qui offrent des programmes de coopération liés à l'eau potable. Chaque année, il octroie 3 500 \$ à chacun des 14 collèges ontariens qui participent aux programmes relatifs à l'eau. Il a demandé aux collèges de l'informer du nombre d'étudiants qui travaillent dans l'industrie de l'eau potable après avoir obtenu leur diplôme.



Des étudiants de Canadore College reçoivent une formation au centre le 8 juillet 2009. En compagnie des étudiants sur la photo : Saad Jasim Ph. D. (à gauche), directeur général, Omar Alshikh (à gauche, rangée du haut), spécialiste de la démonstration technologique et de la recherche, Nathan Pray (à droite, rangée du haut), adjoint pour les petits réseaux, et Souleymane Ndiougue, Ph. D. (à l'extrémité droite), chef, démonstration technologique et recherches.

Le financement de coopération octroyé à Canadore College et à Centennial College a servi à donner une formation aux étudiants au Centre.



Une étudiante de Canadore College travaille avec le système Chemtrac durant sa formation à l'installation de démonstration technologique du Centre, le 9 juillet 2009.

Huitième but : Gouvernance, reddition des comptes et activités

But

Exploiter un institut de classe internationale à Walkerton ayant pour vocation d'assurer un approvisionnement en eau potable d'excellente qualité à la population de l'Ontario, tout en travaillant en conformité avec :

- le *Règlement de l'Ontario 304/04* en application de la Loi sur les sociétés de développement,
- le protocole d'entente conclu avec le ministère de l'Environnement,
- les directives gouvernementales applicables du Conseil du Trésor et du Conseil de gestion du gouvernement,
- les règlements du Centre,
- d'autres éléments d'un cadre efficace de gouvernance et de reddition des comptes.

Résultats

Le Centre connaît bien les paramètres de sa structure de gouvernance. Cette structure est essentielle à ses activités, mais son obligation de rendre compte aux nombreux groupes d'intervenants est tout aussi importante. Le Centre a évidemment des comptes à rendre à la population de l'Ontario, et plus particulièrement à ses voisins immédiats, ici même à Walkerton.

À l'exercice financier de 2009-2010, de nombreuses initiatives se sont concentrées sur les questions de gouvernance et de reddition de comptes :

- Le protocole d'entente a été mis à jour et renouvelé pour cinq autres années;
- Le plan d'activités complété en 2008-2009 a orienté les mesures prises par le Centre en 2009-2010;
- Comme dans les années précédentes, le présent rapport annuel a été préparé avec exactitude et au moment opportun;
- Le personnel du Centre a entrepris diverses activités de perfectionnement professionnel afin d'atteindre les objectifs fixés dans ses plans de perfectionnement individuels.



Saad Jasim, Ph. D., directeur général (à gauche) et John Stager, sous-ministre adjoint et inspecteur en chef de l'eau potable de l'Ontario, au troisième forum annuel sur l'éducation et l'industrie de l'eau potable, le 24 juin 2009.

Regard sur l'avenir

But

Dans l'année qui vient, le Centre se donne pour objectif d'évaluer les programmes existants tout en lançant au besoin de nouvelles initiatives pour remplir son mandat.

Résultats

Le rapport annuel a examiné les progrès des programmes actuels du Centre. Certaines nouvelles initiatives excitantes sont en cours d'élaboration, surtout dans les domaines de la formation et de la sensibilisation.

Le Centre prévoit consacrer plus d'énergie à ses activités de sensibilisation à la formation, de concert avec les institutions municipales et académiques existantes et les Premières nations, ce qui améliorera l'accessibilité à la formation donnée au Centre. Cette initiative comporte les aspects suivants :



David Corcoran, étudiant à Northern College, reçoit du professeur Richard Kallio sa bourse du programme de technicien spécialiste de l'environnement.



Yvan Rondeau, étudiant à Northern College, reçoit du professeur Richard Kallio sa bourse du programme de technicien spécialiste de l'environnement.

- consacrer plus d'énergie à la formation des exploitants de petits réseaux;
- renouveler l'attention accordée à la recherche et aux technologies pragmatiques et novatrices, surtout pour les réseaux petits et éloignés;
- accroître ses efforts pour communiquer directement avec les exploitants des Premières nations et les former.

Le Centre travaillera de concert avec le ministère de l'Environnement pour élaborer une stratégie de sensibilisation et commencer des séances de formation à l'hiver 2011, afin d'aider les fonctionnaires municipaux à mieux comprendre leurs responsabilités de surveillance en ce qui concerne l'eau.

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

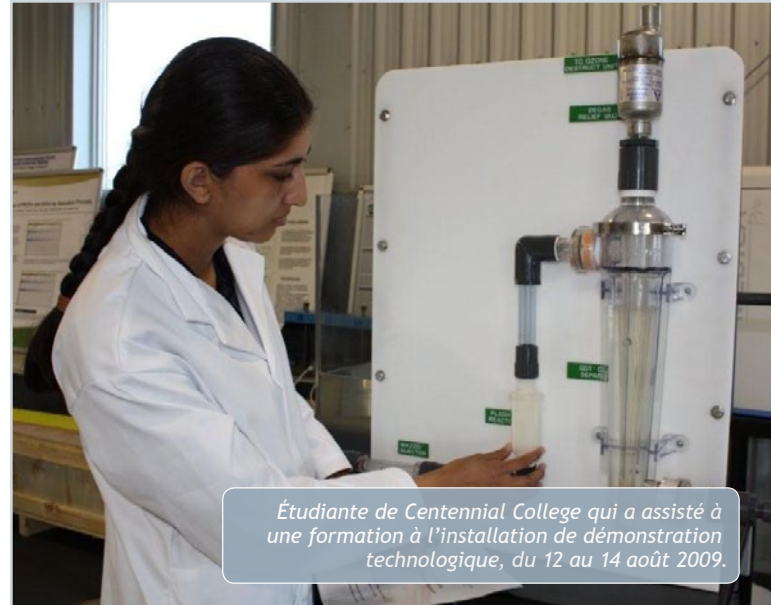
La haute direction et le conseil d'administration sont responsables du rendement du Centre sur le plan financier. Le conseil d'administration examine et approuve les états financiers du Centre et l'information présentée dans le Rapport annuel. Il lui appartient aussi de veiller à ce qu'une vérification des comptes et des opérations financières du Centre soit effectuée chaque année. La vérification annuelle est ensuite soumise à l'examen du vérificateur général de l'Ontario.

Responsabilités du comité des finances et de la vérification

Le comité des finances et de la vérification du conseil d'administration reçoit et examine les états financiers trimestriels du Centre. Ces états comprennent des résumés des écarts pour chaque initiative individuelle. L'équipe de direction du Centre examine ces écarts en collaboration étroite avec le comité des finances et de la vérification.

Le comité des finances et de la vérification participe également au processus de vérification en :

- se réunissant avec l'équipe de direction du Centre et les vérificateurs externes pour passer en revue les questions méritant d'être prises en compte à la prochaine vérification;
- étudiant l'évaluation des contrôles internes faite par les vérificateurs externes et les solutions apportées par la direction;
- examinant les rapports complets rédigés par les vérificateurs externes, les solutions apportées par la direction à toute faiblesse mise en évidence et le suivi ultérieur de ces questions.



Étudiante de Centennial College qui a assisté à une formation à l'installation de démonstration technologique, du 12 au 14 août 2009.

Les états financiers de l'exercice 2009-2010 ont été vérifiés par BDO Dunwoody LLP. Les comptables agréés ont pour responsabilité de déterminer si les états financiers sont présentés de manière objective et conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, et de formuler un avis à cet égard. Le rapport du vérificateur décrit la portée de l'examen et énonce l'opinion du vérificateur.

Analyse financière

Revenus

Les principales sources de revenus du Centre ont été d'une part le financement de 5 millions de dollars du gouvernement de l'Ontario et d'autre part, les revenus des activités de formation qui sont passés de 1 666 916 \$ à 1 944 056 \$, ce qui représente une hausse de 16,6 % par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est en partie attribuable aux inscriptions favorables au cours Protection de la qualité de l'eau potable, pour la première année. Il y a eu 101 classes pour ce cours, par rapport aux 60 inscrites au plan d'activités.

Charges

Les contrôles internes du Centre continuent de surveiller efficacement les charges.

Les charges ont augmenté de 6 220 687 \$ en 2008-2009 à 11 154 189 \$ pour l'exercice 2009-2010. Cela s'explique principalement par un paiement de 6 078 104 \$ au profit de la Société immobilière de l'Ontario, pour la construction des nouveaux locaux du Centre. Les réserves assujetties à des restrictions capitalisées précisément pour la construction de la nouvelle installation ont permis de pourvoir à la plus grande partie des dépenses de construction.

Conséquence directe des revenus des activités de formation, les charges liées à la formation ont aussi enregistré une hausse; elles sont passées de 1 521 019 \$ en 2008-2009 à 1 606 401 \$ pour l'exercice

2009-2010. Supérieures au budget de 12,3 pour cent, elles reflètent la demande accrue mentionnée à la rubrique précédente des « Revenus ».

Les charges du Centre liées aux projets de recherche ont augmenté considérablement; elles sont passées de 185 990 \$ en 2008-2009 à 276 459 \$ pour l'exercice 2009-2010.

Bilan

La situation financière du Centre reste solide. Un excédent budgétaire de 12 261 985 \$ a été constaté au 31 mars 2009, ce qui représente une baisse par rapport à l'excédent 16 458 981 \$ au 31 mars 2009, qui est attribuable au débours ponctuel requis pour terminer la construction de la nouvelle installation du Centre.

L'excédent résiduel sera affecté aux activités continues de formation, de sensibilisation et de recherche du Centre.

Rapport des vérificateurs

Au conseil d'administration du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Nous avons vérifié le bilan du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau au 31 mars 2010, ainsi que l'état de l'évolution des actifs nets, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Centre au 31 mars 2010, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux conventions comptables généralement reconnues au Canada.

BDO Dunwoody LLP.

BDO CANADA s.r.l., Comptables agréés, experts-comptables autorisés
Walkerton (Ontario) - 04.28.10



BDO Dunwoody LLP

Comptables agréés
et conseillers

C.P. 760, 121, rue Jackson
Walkerton (Ontario) Canada N0G 2V0
Téléphone : 519 881-1211
Télécopieur : 519 881-3530

États financiers

BILAN

Au 31 mars	2010	2009
ACTIF		
Court terme		
Encaisse (Note 5)	10 994 088 \$	15 512 736 \$
Créances (Note 5)	115 625	182 072
Charges payées d'avance	53 942	33 628
	11 163 655	15 728 436
Immobilisations (Note 3)	1 774 683	1 143 933
Autres éléments d'actif (Note 4)	645 740	499 843
	13 584 078 \$	17 372 212 \$
PASSIF ET ACTIF NET		
Éléments de passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer (Note 5)	1 038 193 \$	610 495 \$
Produit comptabilisé d'avance	283 900	302 736
	1 322 093 \$	913 231 \$
ACTIF NET	12 261 985	16 458 981
	13 584 078 \$	17 372 212 \$

Au nom du conseil d'administration :



Directeur



Directeur

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars			2010	2009
	Biens affectés	Biens non affectés	Total	Total
Solde en début d'exercice	3 775 901 \$	12 683 080 \$	16 458 981 \$	15 348 608 \$
(Déficit) excédent des produits sur les charges	(3 775 901)	(421 095)	(4 196 996)	1 110 373
Solde en fin d'exercice (Note 5)	— \$	12 261 985 \$	12 261 985 \$	16 458 981 \$

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2010	2009
Produits (Page 6)	6 944 056 \$	6 977 063 \$
Charges (Page 6)	11 154 189	6 220 687
(Déficit) excédent des produits sur les charges avant les intérêts et autres sources de revenus	(4 210 133)	756 376
Intérêt et autres sources de revenus	72 921	353 997
Perte de cession d'immobilisations	(59 784)	—
(Déficit) excédent des produits sur les charges pour l'exercice	(4 196 996) \$	1 110 373 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2010	2009
PRODUITS		
Paiement de transfert de la province de l'Ontario (Note 6)	5 000 000 \$	5 250 294 \$
Fonds reçus du ministère de l'Environnement	—	59 853
Inscriptions aux cours de formation	1 944 056	1 666 916
	6 944 056 \$	6 977 063 \$
CHARGES		
Publicité et promotion	73 483 \$	211 762 \$
Amortissement	338 196	305 930
Frais bancaires	2 265	2 232
Aide aux collèges et universités	53 755	42 000
Planification des communications	—	9 555
Conférences	13 699	46 228
Honoraires d'expertise	1 013	165 418
Jetons de présence	13 955	16 488
Dons	22 800	40 000
Avantages sociaux (Note 7)	302 128	294 650
Assurances	39 875	30 302

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2010	2009
CHARGES - CONTINU		
Frais de déménagement	211 710 \$	— \$
Frais de bureau	141 726	106 987
Paiements de frais de construction à la Société immobilière de l'Ontario (Note 5)	6 078 104	1 378 070
Honoraires	17 650	17 525
Perfectionnement professionnel	14 838	33 862
Entretien des biens immobiliers	8 097	10 494
Location	168 285	122 400
Entretien et réparations	35 921	21 444
Projets de recherche	276 459	185 990
Salaires	1 452 148	1 366 582
Abonnements et droits d'adhésion	17 566	15 447
Formation	1 606 401	1 521 019
Frais de voyage	54 943	102 395
Téléphone	37 167	34 894
Services publics	7 092	9 909
Véhicules	103 802	86 661
Site Web	61 111	42 443
	11 154 189 \$	6 220 687 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2010	2009
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
(Déficit) excédent des produits sur les charges pour l'exercice	(4 196 996) \$	1 110 373 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	338 196	305 930
Perte de cession d'immobilisations corporelles	59 784	—
	(3 799 016)	1 416 303
Évolution des fonds de roulement hors trésorerie		
Créances	66 447	57 374
Charges payées d'avance	(20 314)	46 351
Comptes fournisseurs et charges à payer	427 698	399 165
Produit comptabilisé d'avance	(18 836)	(208 312)
	454 995	294 578
	(3 344 021) \$	1 710 881 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 028 730)	(153 722)
Acquisition de droits liés aux programmes	(145 897)	(93 250)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	—	3 515
	(1 174 627)	(243 457)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE DURANT L'EXERCICE	(4 518 648)	1 467 424
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice	15 512 736	14 045 312
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice	10 994 088 \$	15 512 736 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2010

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Statut	<p>Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau est un service opérationnel de la province de l'Ontario. Il a été créé le 1^{er} octobre 2004 en vertu de la <i>Loi sur les sociétés de développement</i>.</p> <p>Conformément à cette loi, les objectifs du Centre sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">a) Coordonner et assurer la formation des exploitants et propriétaires de réseaux d'eau potable.b) Fournir aux propriétaires et aux exploitants de réseaux, ainsi qu'aux membres du grand public, des renseignements, de la formation et des conseils sur la science et le traitement de l'eau potable, les technologies, les exigences d'exploitation des réseaux et les questions d'environnement se rapportant à l'eau potable.c) Conseiller le ministre de l'Environnement sur les priorités de recherche et de développement à établir pour assurer un approvisionnement en eau potable sûr, et parrainer des travaux de recherche s'inscrivant dans le mandat du Centre. <p>Le Centre est exonéré de l'impôt fédéral et provincial sur le revenu.</p>												
Actif net affecté	<p>Le Centre s'est engagé à construire une nouvelle installation de démonstration technologique, de conférence et d'administration au moyen de fonds payés à la Société immobilière de l'Ontario en vue de la construction. Une portion de l'actif net du Centre a été réservée à cette fin.</p>												
Immobilisations	<p>Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles obtenues à titre gratuit sont comptabilisées à leur juste valeur marchande estimée au moment du don. L'amortissement est calculé selon la durée de vie utile estimée de actif et comprend une provision d'une demi-année comme suit :</p> <table><tr><td>Matériel informatique</td><td><i>amortissement dégressif de 33 %</i></td></tr><tr><td>Logiciels</td><td><i>amortissement dégressif de 50 %</i></td></tr><tr><td>Améliorations locatives</td><td><i>amortissement linéaire sur 3, 4 et 5 ans</i></td></tr><tr><td>Mobilier et matériel</td><td><i>amortissement dégressif de 20 %</i></td></tr><tr><td>Enseignes</td><td><i>amortissement dégressif de 20 %</i></td></tr><tr><td>Matériel technique</td><td><i>amortissement dégressif de 20 %</i></td></tr></table>	Matériel informatique	<i>amortissement dégressif de 33 %</i>	Logiciels	<i>amortissement dégressif de 50 %</i>	Améliorations locatives	<i>amortissement linéaire sur 3, 4 et 5 ans</i>	Mobilier et matériel	<i>amortissement dégressif de 20 %</i>	Enseignes	<i>amortissement dégressif de 20 %</i>	Matériel technique	<i>amortissement dégressif de 20 %</i>
Matériel informatique	<i>amortissement dégressif de 33 %</i>												
Logiciels	<i>amortissement dégressif de 50 %</i>												
Améliorations locatives	<i>amortissement linéaire sur 3, 4 et 5 ans</i>												
Mobilier et matériel	<i>amortissement dégressif de 20 %</i>												
Enseignes	<i>amortissement dégressif de 20 %</i>												
Matériel technique	<i>amortissement dégressif de 20 %</i>												
Autres éléments d'actif	<p>Les droits relatifs aux programmes sont comptabilisés au coût. Ces droits ayant une vie utile illimitée n'ont pas été amortis. Le coût des droits relatifs aux programmes sera vérifié annuellement pour toute perte de valeur.</p>												
Constatation des produits	<p>Les paiements de transfert sont comptabilisés quand le montant est connu et que la possibilité de recouvrement est raisonnablement assurée. Les revenus provenant des inscriptions aux cours de formation sont comptabilisés lorsque le paiement est à recevoir et que le cours a été suivi. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont réalisés au cours de la période d'investissement. Les revenus provenant de dons sont comptabilisés lorsque le Centre prend possession des biens donnés.</p>												

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2010

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Utilisation d'estimations	La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada oblige la direction à faire des estimations et des hypothèses qui affectent les montants d'actifs et de passifs qui sont présentés à la date des états financiers ainsi que les montants de produits et de charges de l'exercice. Les principales estimations faites lors de la préparation de ces états financiers sont la recouvrabilité des créances, la détermination de la vie utile estimée des propriétés, des installations et du matériel et de la valeur des propriétés, des installations et du matériel, ainsi que de la valeur du produit comptabilisé d'avance et d'autres biens dont la perte de valeur est testée. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations de la direction à mesure que des renseignements supplémentaires deviennent disponibles.
Instruments financiers	<p>Le Centre se sert de divers instruments financiers. Sauf indication contraire, il est de l'avis de la direction que le Centre ne court pas de risques importants associés aux taux d'intérêt, aux taux de change ou aux taux de crédit dérivant de ces instruments financiers et que leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable. La valeur marchande de l'encaisse, des créances, des comptes fournisseurs et des charges à payer est approximativement égale à la valeur au bilan, dû à la liquidité de ces instruments.</p> <p>Toutes les transactions se rapportant aux instruments financiers sont consignées selon leur date.</p> <p>Le Centre classe ses instruments financiers dans une des catégories suivantes en se fondant sur la raison pour laquelle il a fait l'acquisition de chaque élément d'actif. Sa politique comptable pour chacune des catégories est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">a) Éléments détenus à des fins de transaction - Cette catégorie comporte l'encaisse. Elle est reportée au bilan à sa juste valeur marchande, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans l'état des résultats. Les frais de transaction se rapportant aux instruments classés dans cette catégorie sont portés aux charges lorsqu'ils surviennent.b) Prêts et créances - Les créances et les autres éléments d'actif ont été classés dans la catégorie des prêts et créances. À l'origine, ils sont reconnus à leur juste valeur marchande et comptabilisés par la suite au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute provision pour perte de valeur. Les coûts de transaction associés aux prêts et aux créances sont portés aux charges lorsqu'ils surviennent.c) Autres éléments de passif financier - Cette catégorie inclut tous les éléments de passif sauf ceux classés dans la catégorie des éléments détenus à des fins de transaction et comprend les comptes créditeurs et les charges à payer. Ils sont initialement reconnus à leur juste valeur marchande et par la suite comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction associés aux autres éléments de passif financier sont portés aux charges lorsqu'ils surviennent.

2. GESTION DU CAPITAL

Le Centre considère que son capital est constitué de son actif net affecté et de son actif net non affecté. Les objectifs du Centre quant à la gestion de son capital sont de préserver sa capacité de poursuivre ses opérations afin de continuer de fournir des services. Le Centre surveille son capital pour veiller à ce qu'il demeure à un niveau approprié.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2010

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2010		2009	
	Coût	Amortissements cumulés	Coût	Amortissements cumulés
Matériel informatique	193 310 \$	129 782 \$	174 792 \$	103 053 \$
Logiciels	38 044	29 129	36 028	21 221
Mobilier et accessoires	287 497	123 156	207 970	92 011
Améliorations locatives	17 815	17 704	197 845	133 896
Enseignes	34 829	18 063	33 049	14 094
Matériel technique	2 323 865	802 843	1 396 973	538 449
	2 895 360 \$	1 120 677 \$	2 046 657 \$	902 724 \$
Valeur comptable nette		1 774 683 \$		1 143 933 \$

4. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2010	2009
Droits liés aux programmes, au coût	645 740 \$	499 843 \$

Au cours de l'exercice, des droits liés aux programmes se montant à 145 897 \$ ont été achetés (93 250 \$ en 2009).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2010

5. ACTIF NET AFFECTÉ

	2010	2009
Solde d'ouverture	3 775 901 \$	5 032 182 \$
Intérêts	14 444	121 789
Paievements pour la construction à la Société immobilière de l'Ontario	(3 790 345)	(1 378 070)
	— \$	3 775 901 \$

Au 31 mars 2010, le solde du compte bancaire du fonds affecté était de 0 \$ (4 173 574 \$ en 2009), les créances résultant du fonds affecté se chiffraient à 0 \$ (3 434 \$ en 2009) et les comptes fournisseurs représentaient 0 \$ (401 107 \$ en 2009).

6. PAIEMENTS DE TRANSFERT

Au cours de l'exercice, le Centre a reçu 5 000 000 \$ (5 000 000 \$ en 2009) sous forme de paiements de transfert de la province de l'Ontario.

7. RÉGIME DE RETRAITE

Le Centre assure des prestations de retraite à tous ses employés à temps plein par sa participation au Régime de retraite des fonctionnaires, un régime interentreprises à prestations déterminées, qui est administré par la Commission du Régime de retraite de l'Ontario. Ce régime est comptabilisé à titre de régime de retraite à cotisations déterminées car le Centre n'a pas suffisamment d'informations pour appliquer au régime les principes de comptabilisation des prestations déterminées. La contribution du Centre au régime de retraite pour la période visée a été de 100 817 \$ (90 919 \$ en 2009) et est incluse au poste des avantages sociaux de l'État des revenus et des charges.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2010

8. ENGAGEMENTS

Le Centre a signé un contrat avec l'Université de Guelph (campus du Collège de Ridgetown), pour la coordination des cours de formation obligatoires. Le contrat a commencé le 2 janvier 2009 et prendra fin le 31 décembre 2012. Aux termes de celui-ci, le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau versera 1 298 \$ pour chaque cours en salle de classe ou 73 \$ pour chaque cours par correspondance que le collège administre.

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau a signé huit contrats de location-exploitation de véhicules. Un de ces contrats de location vient à cheance en mai 2010, trois en juin 2010, un en décembre 2010, un en mars 2011, un en mai 2012 et un en octobre 2012. Les frais de location mensuels sont de 436 \$, 975 \$, 1 174 \$, 1 445 \$, 858 \$ et 890 \$, 583 \$ et 1 024 \$, respectivement. Les paiements annuels minimaux de location pour l'exercice 2011 sont de 873 \$, 2 924 \$, 3 522 \$, 4 335 \$, 7 723 \$, 10 679 \$, 6 996 \$ et 14 449 \$ pour un total de 51 500 \$.

Les versements annuels minimaux de location des véhicules pour les trois prochaines années sont :

2011	51 500 \$
2012	21 445 \$
2013	9 595 \$

Le Centre s'est engagé à transférer des fonds estimés à 8 300 000 \$ à la Société immobilière de l'Ontario en vue de la construction d'une nouvelle installation de démonstration technologique, de conférence et d'administration. Au cours de l'exercice, le Centre a transféré 6 078 104 \$ (1 378 070 \$ en 2009) pour les coûts de conception et de construction. Les paiements de transfert ont été comptabilisés en charges dans ces états financiers.

Le Centre négocie présentement un bail à long terme avec la Société immobilière de l'Ontario. À la date du rapport, aucun contrat n'avait été signé ou conclu.



CENTRE DE WALKERTON POUR L'ASSAINISSEMENT DE L'EAU

20, chemin Ontario, C.P. Box 160 Walkerton (Ontario) N0G 2V0

www.cwae.ca

